



et par délégation

Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 027-242700276-20251208-C08122025_08-DE

SLOW

C-08-12-2025/08

Département

EURE

Arrondissement

EVREUX

Canton

CONCHES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DU 8 DECEMBRE 2025

Nombre de délégués en exercice :	44
Nombre de présents :	32
Nombre de votants :	32
Date de Convocation :	01/12/2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Huit Décembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Jérôme PASCO, Président,

Mesdames Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Monique JEAN, Danielle JEANNE, Sandrine BLONDEAU, Nielle GAUTHIER, Elise COUTURIER, Jeannick LAPEYRONNIE,

Messieurs David SIMONNET, Didier MABIRE, Thierry PINARD, Denis CAVELIER, Olivier RIOULT, Denis LEBLOND, Gérard THEBAUD, Bruno FRICHOT, Hubert LAMY, Christophe DUFLOT, Marc GARREAUD, Jean-Daniel GUITTON, Jean-Claude DUFOSSÉ, Ghislain HOMO, Christophe CAPELLE, Thierry LOTHON, Didier BAGOT, Marcel SAPOWICZ, Jacques HAPDEY, Max RONGRAIS, Dany BOUVET

Monsieur Nicolas MARTIN représentant Monsieur Stéphane GUERIN

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Mesdames Agnès TREGOUET, Christine CHEHU, Laurence CLERET, Sophie JEHENNE

Messieurs Christian GOBERT, Jean-Jacques CHEVALIER, Jérôme BRUXELLE, Serge BOURLIER, Philippe LEFORT, Bruno LEVEQUE, Jacques FAUVEL, Gérard MORIN

Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE

Objet : TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur Marcel SAPOWICZ précise que la Communauté de Communes du Pays de Conches doit faire face à une hausse des coûts de fonctionnement (études obligatoires, analyses, énergie, réactifs...) mais aussi à des investissements lourds à court et moyen terme. Dans le domaine de l'eau potable la gestion des problématiques quantitatives et qualitatives va nécessiter la mise en œuvre d'actions déclinées dans la stratégie de protection de la ressource adoptée pour la période 2026-2030. Dans le domaine de l'assainissement collectif, le projet de construction d'un système d'épuration des eaux usées devrait voir le jour.

Considérant que ces services à caractère industriel et commercial ne peuvent être financés que par les seuls usagers, après déduction des subventions sur les investissements, une augmentation progressive des tarifs s'impose afin d'intégrer et lisser les impacts des actions prévues.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adoptent une augmentation de ces tarifs et décident de les fixer, pour les facturations émises à compter du 1^{er} janvier 2026, selon le détail suivant :

Eau potable

- Abonnement diamètre inférieur à 30 ----- **67.93 € HT/m³** (au lieu de 65.95 €)
- Abonnement diamètre supérieur à 30----- **179.02 € HT/m³** (au lieu de 173.80 €)
- Consommations entre 0 et 90m³----- **0,89 € HT/m³** (au lieu de 0.86 €)
- Consommations entre 91 et 400m³----- **1,49 € HT/m³** (au lieu de 1.45 €)
- Consommations au-delà de 400m³ ----- **1,66 € HT/m³** (au lieu de 1.61 €)
- Consommations immeubles à partir de 24 logements **1,33 € HT/m³** (au lieu de 1,29 €)

Assainissement collectif

- Abonnement diamètre inférieur à 30 ----- **123.22 € HT/m³** (au lieu de 119.63 €)
- Consommations entre 0 et 90m³----- **1,34 € HT/m³** (au lieu de 1,30 €)
- Consommations entre 91 et 400m³----- **2,59 € HT/m³** (au lieu de 2,51 €)
- Consommations au-delà de 400m³ ----- **2,85 € HT/m³** (au lieu de 2,76 €)
- Consommations immeubles à partir de 24 logements **2,27 € HT/m³** (au lieu de 2.20 €)

*AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME*

Conches, le Onze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq

